



Information pour les parents et les soignants

But et remerciements

Le but de cette trousse d'information est d'agir comme un guide de ressources pour les familles et/ou les individus qui souhaitent accéder au Programme des services particuliers à domicile, le Programme CHAP, ou ceux qui souhaitent embaucher leur propres travailleurs de relève.

Cette trousse est basée d'après la trousse d'information pour la famille initialement compilée par la Banque de Travailleurs d'Ottawa Carleton et le bureau du ministère des services sociaux et communautaires de la région d'Ottawa

Le programme des Aides Communautaires pour la Participation Active

Le programme CHAP est une base de registre de personnes qui sont prêtes à travailler avec des gens ayant un retard de développement, incluant l'autisme ou un handicap physique. Ces travailleurs peuvent aider chez la famille ou dans la communauté. Tous les aides CHAP ont soumis une requête décrivant leur expérience, leurs intérêts et leur disponibilité et un CV qui sont révisés pendant un entretien personnel. Chaque aide a aussi une vérification policière, deux références vérifiées et il/elle a assisté à un cours d'introduction au programme CHAP avec un cours d'introduction aux déficiences physiques et intellectuelles.

Quand on fait une demande pour un travailleur avec le programme CHAP, nous rassemblons les informations de l'individu ayant un handicap et la nature de la requête par ex. les fonctions de l'aide, les heures de travail. Après ceci, nous vous envoyons un profil de chaque travailleur/travailleuse CHAP avec l'expérience nécessaire au soignant(e) qui fait la requête.

La base de registre est fait d'une liste changeante de travailleurs et travailleuses. Plusieurs sont des étudiants ou sont nouvellement diplômés qui s'inscrivent à CHAP pour acquérir l'expérience valable. Les travailleurs CHAP varient dans les habilités et la disponibilité et il faut ne les considérer pas comme des thérapeutes qualifiés. Ils se prêtent bien au répit de temps partiel pour les parents, le travail particulier dans la communauté et pour effectuer des programmes conçus et contrôlés par les parents ou des autres prestataires de service.

Il n'y a pas de coût pour l'usage de la base de registre CHAP. Nous ne pouvons pas garantir que nous pourrons faire une connexion appropriée d'un travailleur/travailleuse CHAP à un individu qui a besoin de soutien. Nous encourageons des tuteurs/tutrices d'embaucher leurs propres travailleurs/travailleuses par des écoles, églises, bibliothèques et centres de la communauté. Si un tuteur/une tutrice embauche leur propre travailleur, un facilitateur d'accès peut examiner le cas du travailleur.



Réseau communautaire pour enfants
319 boulevard Lasalle, Bloc 2
Sudbury, ON P3A 1W7
(705) 566-3416 ou 1-877-272-4336

Sudbury YWCA
370 rue St. Raphael
Sudbury, ON P3B 4K7
(705) 673-4754 ou 1-800-673-4754

Pour l'île Manitoulin composer le (705) 368-2002.
Pour Espanola et les environs composer le (705) 869-1564.
Pour Chapleau et les environs composer le (705) 864-0860.

Dans le cadre de: respiteservices.com

Informations importantes du programme CHAP

1. Le parent/tuteur qui veut embaucher un travailleur/une travailleuse pour leur fille/fils est responsable d'appeler, passer un entretien, payer et superviser le travailleur/la travailleuse CHAP. **Le programme CHAP ne supervise pas les travailleurs.**
2. Le programme CHAP vérifiera les références. Nous contacterons les références comme partie de notre processus d'admission, mais la famille peut choisir de faire ceci aussi.
3. **Les travailleurs CHAP ne sont pas des salariés du programme CHAP.** La famille qui embauche le travailleur/la travailleuse CHAP paie ceci directement. Le programme CHAP **n'assumera aucune responsabilité** des désaccords concernant des honoraires/paiements/services fournis. Tous les problèmes à cet égard doivent être résolus entre le travailleur/la travailleuse CHAP et la famille.
4. Dans certaines parties de la région de Sudbury/Manitoulin c'est plus difficile de recruter les travailleurs. De plus, certaines demandes sont plus difficiles à pourvoir à cause des trajets plus longues, ou les heures exigées. Les coordinateurs du programme CHAP recrutent continuellement et les travailleurs nouveaux sont ajoutés à la base de registre tout au long de l'année. Nous vous relierons avec un travailleur/une travailleuse dès que quelqu'un est disponible. Nous encourageons des parents à embaucher des travailleurs de sa propre communauté.

respiteservices.com

respiteservices.com est composé des agences financées par le Ministère des services sociaux et communautaires et le Ministère des services à l'enfance et à la jeunesse. Nous collaborons pour développer un réseau plus dynamique pour les enfants et les adultes à Sudbury/Manitoulin. Ce site est hébergé par le Réseau communautaire pour enfants et le Sudbury YWCA.

Les buts de respiteservices.com sont :

1. Développer un système de répit compréhensif.
2. Développer un processus d'accès cohérent pour les familles des enfants et des adultes qui ont besoin des options de répit.
3. Développer un moyen pour relier les besoins de répit avec les options de répit.
4. Travailler en étroite collaboration avec toutes les parties du système pour promouvoir des options de service appropriées pour satisfaire les besoins identifiés.

En plus du programme CHAP, les facilitateurs d'accès de respiteservices.com aident les familles à accéder les options de répit pour les individus conjointement avec les autres prestataires de service. La coordination à court terme sera fournie pour que ces individus puissent surmonter les obstacles à répit. respiteservices.com a aussi un facilitateur de répit que travaillera avec les agences pour développer des options de répit créatives pour les individus, pour identifier les ressources et les besoins actuels dans le système et pour servir de ressource d'information de répit pour les agences qui soutiennent des familles.

Les programmes de financement disponibles aux parents

1. LE PROGRAMME AIDE À L'ÉGARD D'ENFANTS QUI ONT UN HANDICAP GRAVE (Appelé antérieurement « Prestations pour enfants handicapés »)

Ceci est un programme aide associé au Ministère des services à l'enfance et à la jeunesse pour aider les parents à faire face aux dépenses supplémentaires rattachées aux soins d'un enfant handicapé.

Cette prestation est basé sur le revenu, ce qui veut dire que le droit à prestation est basé sur le revenu total de la famille, au-dessous d'un certain niveau. Le programme fournit jusqu'à \$150.00 par mois pour les dépenses de répit aux familles aux ressources limitées.

2. PROGRAMME DE SERVICES PARTICULIERS À DOMICILE (PSPD)

Ceci est un programme financé par le Ministère des services à l'enfance et à la jeunesse d'Ontario pour aider les familles à subvenir aux besoins des membres de leurs familles ayant des handicaps (enfants, jeunes ou adultes) dans leurs propres maisons et leurs propres communautés.

« Ce programme vient en aide aux familles qui s'occupent d'un enfant ayant une déficience intellectuelle ou physique ou d'un adulte ayant une déficience intellectuelle. Une aide financière est accordée aux familles afin de leur permettre de payer des services particuliers à domicile ou hors du domicile, dans la mesure où l'enfant ne reçoit pas de soutien d'un programme en établissement »¹

Le PSPD est utilisé le plus fréquemment par des familles pour embaucher un travailleur de répit/ de soutien qui travaillera avec leur membre de famille handicapé. Le travailleur peut aider les personnes handicapées à développer des aptitudes nouvelles et à participer dans la communauté. Par exemple, le travailleur peut être embauché pour enseigner les aptitudes sociales ou comment faire les tâches quotidiennes de façon indépendant. Le travailleur peut aussi avoir de la formation pour exécuter les recommandations d'un programme de comportement, langage ou développement d'enfance.

Le PSPD aide les familles aussi parce que ceci reconnaît que les familles ont des responsabilités supplémentaires en s'occupant d'un membre de la famille handicapé. Par exemple, le relève ou répit pour les parents aide les parents en les donnant du temps pour leurs propres besoins, ou pour les besoins d'autres membres de la famille.

« Les enfants ayant une déficience intellectuelle ou physique (ou leur famille) sont admissibles à ce programme s'ils répondent aux conditions suivantes:

- Ils résident en Ontario;
- Ils ont besoin d'un soutien que la plupart des familles ne sont pas en mesure de fournir;
- Ils vivent avec leur famille;
- S'ils ne vivent pas avec leur famille, ils ne reçoivent pas d'aide d'autres services en établissement.»¹

***Pour l'information sur un programme ou l'autre,
veuillez appeler le Ministère des services à l'enfance et à la jeunesse
705-564-8153***

¹ <http://www.gov.on.ca/children/french/programs/needs/services/index.html>

Conseils pratiques pour l'embauche d'un travailleur/une travailleuse CHAP

Quand commencer vos recherches :

Contactez le programme CHAP quand vous avez été avisé que vous êtes accepté pour le financement et/ou vous êtes prêtes à embaucher un travailleur/une travailleuse.

Où chercher un travailleur/une travailleuse:

Le programme CHAP a une base de registre de travailleurs qui sont disponibles pour assurer le soutien. Nous recrutons les travailleurs/travailleuses CHAP tout au long de l'année.

Si vous utilisez la base de registre des travailleurs CHAP, il y aura une attente d'au moins 2 semaines. Parfois il y aura une attente plus longue si c'est une demande particulière ou s'il n'y a aucun travailleur CHAP approprié dans votre région pendant les heures dont vous avez besoin de soutien.

Quelquefois nous pourrions répondre aux besoins immédiats parce que nous avons quelques travailleurs/travailleuses CHAP qui ont des heures flexibles qui peuvent assurer la relève. Veuillez noter s'il vous plaît qu'il n'y ait aucune garantie qu'un travailleur CHAP est disponible de toute urgence.

Quand vous inscrivez avec le programme CHAP, nous faisons une recherche de la base de données des travailleurs CHAP et nous faisons vous parvenir les profils des travailleurs les plus appropriés dans le façon dont vous avez demandé (poste, télécopieur, courriel).

Quand le/la parent analyse un profil d'un travailleur CHAP, il/elle peut décider de contacter et de passer un entretien avec le travailleur/la travailleuse potentiel(le). Vous pouvez choisir de passer un entretien avec tous les travailleurs, ou seulement ceux que vous trouvez appropriés. *(Un exemplaire d'un profil d'un travailleur CHAP est inclus avec ce paquet).*

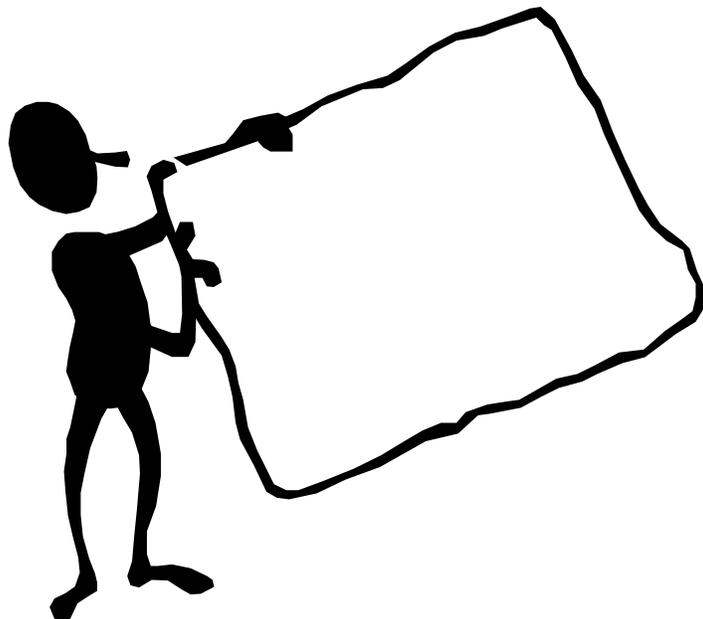
Après avoir fait des entretiens, vous déciderez sur le travailleur/la travailleuse CHAP que vous voudriez embaucher et aviserez le programme CHAP de votre choix. C'est possible que vous puissiez décider que les travailleurs CHAP que nous vous avons fait parvenir les profils ne sont pas aptes pour votre situation. En ce cas, les facilitateurs d'accès peuvent faire une autre recherche de la base de données des travailleurs/travailleuses CHAP et ils vont continuer à chercher jusqu'à ce que vous trouviez un travailleur.

Quand la famille embauche un travailleur/une travailleuse CHAP, la famille peut contacter le programme CHAP n'importe quand pour faire une autre recherche si ses besoins ont changé ou ils ont besoin d'un nouveau travailleur CHAP.

La **communauté locale** peut être une ressource excellente pour trouver les travailleurs/travailleuses CHAP. Les parents sont souvent les recruteurs les meilleurs pour les travailleurs CHAP. En parlant avec les individus dans votre communauté, vous pourriez trouver les gens qui sont intéressés et disponibles. N'importe quel travailleur que vous embauchez peut faire une demande d'inscription au programme CHAP. Les suivants sont des endroits où on peut trouver les travailleurs près de vous :

- Les garderies
- Les écoles primaires et secondaires – les assistants d'éducation, des autres parents, les étudiants de stage, les bureaux de conseils d'emploi et les programmes de soutien de garde (si ces programmes sont présent à votre école)
- L'Université/Collège locale – le centre d'emploi; les départements du travail sociaux et psychologie peuvent avoir les tableaux d'affichage ou les sites internet.
- Les voisins
- Les amis
- Les programmes de parcs et loisirs – moniteurs/monitrices actuels(elles) ou anciens.
- Les journaux locaux
- Les hôpitaux locaux et les établissements de soins de longue durée.
- Les bulletins des églises locales
- Les groupes de jeunes
- Les groupes de soutien des parents.

On peut utiliser l'exemplaire ci-joint d'une affiche d'emploi comme un exemple ou on peut le copier et l'afficher.



A sample job posting is included as a guideline or may be copied and posted.

Quels sont vos besoins?

Identifier vos besoins c'est la chose la plus importante pour assurer que le travailleur est convenable pour votre famille. Commencer par vous poser des questions au sujet de vos besoins et noter vos réponses. Voici quelques exemples;

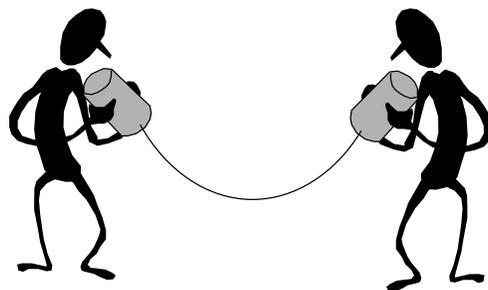
- Qu'est-ce que je veux/j'ai besoin que le travailleur/ la travailleuse fait avec mon fils/ma fille?
- Devra-t-il administrer les médicaments?
- Veux-je un non-fumeur?
- Ai-je besoin d'un travailleur/ une travailleuse avec un permis de conduire? Son propre véhicule?
- Ai-je besoin d'un travailleur/ une travailleuse qui peut nager? Veux-je des compétences particulières?
- Ai-je une préférence entre un travailleur et une travailleuse? Une tranche d'âge préférée?
- Ai-je besoins d'un travailleur/ une travailleuse qui a le secourisme et/ou le RCR?

Quelles qualités sont importantes pour un travailleur/ une travailleuse?

- Savant(e), chaleureux(euse), compréhensif(ve)
- Prête à apprendre
- Quelqu'un qui aime résoudre les problèmes, le bon jugement
- Capable de suivre les instructions
- Conception positive, dynamique
- Fiable, ponctuel(le)
- Souple, accessible et réceptif(ve) aux besoins de la famille
- Bons rapports avec le fils/la fille et la famille

Le premier appel téléphonique

- Dites que vous avez reçu leur nom du programme CHAP
- Expliquer quand vous avez besoin d'un travailleur (les jours et les heures), les exigences que vous avez pour le travailleur et où ces activités passeront.
- Si le travailleur est intéressé, choisir une date et une heure pour se rencontrer pour un entretien. C'est important que vous choisissiez une date que votre fils/fille peut être là pour que le travailleur potentiel puisse le/la rencontrer et peut communiquer avec lui/elle.



L'Entretien

Maintenant que vous avez identifié vos besoins et les noter, vous êtes prête à passer un entretien. C'est pendant l'entretien que vous discuterez vos besoins avec un travailleur/ une travailleuse potentiel.

Comment passer l'entretien

- Choisir une heure pour l'entretien qui vous convient et qui convient au travailleur/ à la travailleuse potentiel(le)
- Prévoir vers une heure de durée pour l'entretien. Ne se dépêchez pas.
- Prendre le temps à vérifier les références et demander la vérification de compétence professionnelle
- Soyez préparé – ayez des questions préparées, le profil de votre fils/fille à main et vos exigences soulignées. Votre fils/fille devrait être présent(e) pour une partie, si non tout l'entretien.
- Soyez précis au sujet de vos besoins et des activités que vous voudriez que le travailleur fasse avec votre fils/fille.
- N'oubliez pas de discuter du salaire – le taux de rémunération, comment vous le facturerez, comment vous payerez et quand.

Questions d'entretien pour les travailleurs de répit potentiels

1. S'il vous plaît, parlez-moi de vous.
2. S'il vous plaît vous étendez sur vos expériences en travaillant avec des enfants/des adolescents/des adultes.
3. Pourquoi voulez-vous assurer les services de répit?
4. S'il vous plaît, décrivez vos qualités et vos faiblesses.
5. Pourquoi êtes-vous la personne qu'il faut pour le poste?
6. Que feriez-vous si nous n'étions pas d'accord sur quelque chose?
7. Si mon fils/ma fille pleurait quand je partais, que feriez-vous?
8. S'il fallait apporter mon fils/ma fille à l'hôpital dans un cas d'urgence, quels étapes prendriez-vous?
9. Que feriez-vous si mon fils/ma fille ne répondait pas à votre demande?
10. Quelles sont les heures que vous pouvez travailler? Pendant la journée, les week-ends, les vacances, avec un délai court? Y a-t-il des heures particulières que vous ne pouvez pas travailler?
11. Quelle façon de discipline utilisez-vous?
12. Êtes-vous prête à faire les activités avec mon fils/ma fille dehors de la maison?
13. S'il vous plaît, décrivez un problème difficile auquel vous deviez faire face avec un individu. Comment avez-vous résolu le problème?
14. Avez-vous de la formation ou de l'expérience particulière dont vous voudriez m'informer?
15. Avez-vous un permis de conduire valide? Sortirez-vous en votre propre véhicule avec mon fils/ma fille? Conduirez-vous notre véhicule?

Au sujet des références – d'autres choses à considérer

Le programme CHAP vérifie les références.

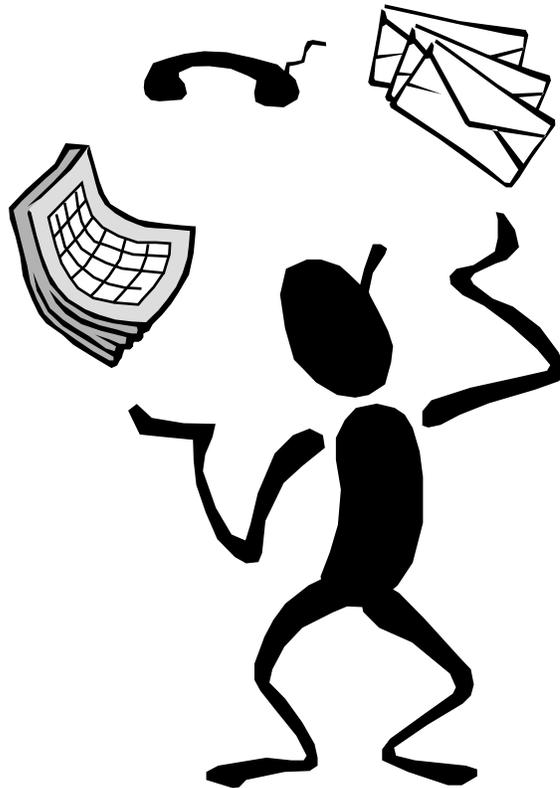
Vous pouvez vérifier les références vous-même. Les références peuvent être soit personnelles soit professionnelles.

Les références personnelles peuvent inclure les amis adultes, un ministre ou un prêtre, un professeur ou un voisin.

Les références professionnelles peuvent inclure un ancien employeur/superviseur ou actuel, ou une famille pour laquelle le candidat a gardé les enfants ou a soutenu par le PSPD.

Voici quelques questions que vous pourriez demander à une référence;

- Qu'est-ce que c'est votre lien avec le/la candidat(e)?
- Pour combien de temps connaissiez-vous cette personne?
- Décrivez la position pour laquelle vous embauchez et demander à la personne qui fournit la référence s'il a les doutes que le/la candidat(e) puisse exécuter ces tâches.
- Le/la candidat(e) suit-il/elle les instructions?
- Le/la candidat(e) est-il/elle fiable? Ponctuel? Honnête?
- Avez-vous d'autres commentaires au sujet du candidat/ de la candidate?



Maintenir de bonnes relations avec les travailleurs CHAP

Une fois que vous avez choisi la personne ou le travailleur/la travailleuse CHAP pour aider votre fils/fille, c'est important d'établir et de maintenir de bonnes relations pour travailler ensemble. Les suivantes sont des problèmes que les familles et les travailleurs soulignent comme des choses importantes à souvenir et à discuter.

L'Horaire

Essayer de planifier le jour, la période de temps et les exigences pour le travailleur/la travailleuse. Que voudriez-vous que il/elle fasse? Ici? Et comment? Cette période de temps, est-ce que c'est pour la programmation du développement, la formation des aptitudes sociales, le répit régulier ou tous les ci-dessus? Indiquer vos exigences et demander au travailleur/à la travailleuse s'il/elle a des questions ou des suggestions. Rester en contact – notifier le travailleur/la travailleuse en avance s'il y a des changements dans votre horaire ou l'horaire de votre fils/fille. Tenir au courant le travailleur/la travailleuse de l'état de santé et le niveau de performance de votre fils/fille quand il/elle travaille.

Taux de rémunération

Il faut établir le taux de rémunération pendant l'entretien ou quand vous faites l'offre d'emploi. Assurer vous d'inclure aussi comment vous payerez et quand vous payerez (à la semaine, au mois, etc.). Vous devez établir un protocole pour les feuilles de présences et/ou la facture pour le PSPD. Soyez précis.

C'est possible que vous deviez considérer utiliser les taux variables – par ex. un certain taux pour le management du comportement, un autre pour la thérapie ou l'intégration communautaire, ou pour les heures que votre fils/fille dort et n'a pas besoin de soutien directe. Les taux actuels commencent à \$10 de l'heure, la moyenne est \$13 et il y a les taux plus élevés pour ceux qui ont la formation ou l'expérience spéciale.

Période d'essai

Quelquefois, c'est possible que le travailleur que vous choisissiez ne soit pas convenable pour votre famille, de leur perspective, ou du vôtre. Un moyen pour reconnaître cette possibilité et pour rendre la situation plus facile pour tous les parties, c'est d'établir une période d'essai avant d'engager dans un contrat de travail final. Évidemment, il faut payer le travailleur/la travailleuse le salaire plein pendant cette période, mais n'importe quand dans la période d'essai vous ou le travailleur/la travailleuse peut choisir de faire cesser le contrat – sans questions. Cependant, une fois que vous avez passé un contrat de travail, il est recommandé de donner un préavis de délai raisonnable si vous voulez prendre fin au contrat et s'attendre le même de votre travailleur/travailleuse.

Supervision

Les travailleurs/travailleuses CHAP sont indépendant(e)s. Ils sont des prestataires de service sous contrat avec la famille. La famille est responsable de la supervision générale du travail du travailleur/de la travailleuse, les heures de travail, à fournir l'introduction, la formation et l'information nécessaire pour soutenir l'individu.

Le transport des individus

Vous pouvez demander que le travailleur/la travailleuse conduit votre fils/fille et utiliser leur propre véhicule. Si le travailleur/la travailleuse accepte ceci, assurer vous que il/elle a :

- Un permis de conduire valide
- Un véhicule sûr
- Un minimum de \$1 000 000 de responsabilité d'assurance. (vous pouvez parler avec la société d'assurance pour les requis).

La famille est responsable de couvrir les coûts de transport uniquement pendant les temps où le travailleur est avec le fils/la fille. Un taux moyen est \$0.35 par kilomètre. Cela ne comprends pas le trajet au lieu de travail du travailleur/de la travailleuse.

Le travailleur/la travailleuse est responsable d'assurer que toutes les passagères sont en sécurité. Les ceintures de sécurité et les sièges auto requises sont exigés. Il est important de garder une trousse de secours dans le véhicule ainsi qu'un téléphone ou des petites monnaies pour les téléphones publics pour les cas d'urgence.

Durée de contrat entre le/la parent et le travailleur/la travailleuse

On espère qu'une fois que les parents et le travailleur/la travailleuse ont signé le contrat pour le soutien de répit, l'attachement du travailleur/de la travailleuse amènera des relations continues, productives et satisfaisantes. Une durée de contrat plus longue veut dire que la famille ne doit pas rechercher un nouveau travailleur/une nouvelle travailleuse et ne doit pas re-enseigner toutes les connaissances nécessaires. Si le travailleur/la travailleuse a l'envie de partir, ou si la famille n'a plus besoin de soutien, c'est important d'informer à l'autre partie. Les familles peuvent commencer à chercher un nouveau travailleur/une nouvelle travailleuse immédiatement et les travailleurs peuvent commencer à chercher des familles nouvelles. C'est aussi très important de notifier l'individu soutenu du changement.

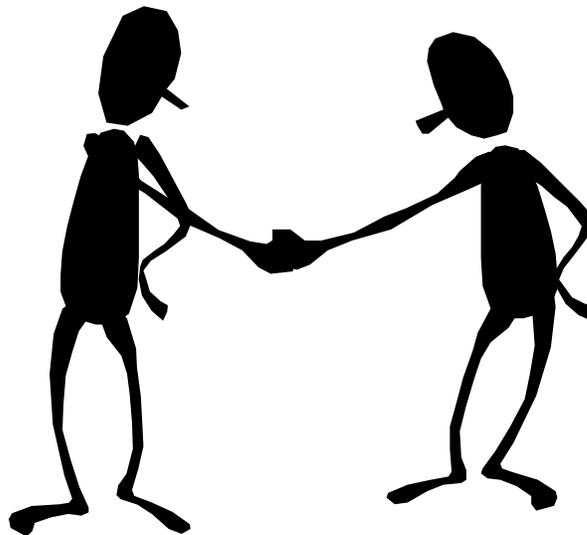
Confidentialité

C'est important que vous gardiez la confidentialité avec le travailleur/la travailleuse et que le travailleur/la travailleuse garde la confidentialité avec vous. Il faut ne pas discuter des informations personnelles à moins que la personne soit présente, ou a consenti à la discussion de certaines de leurs informations.

Conseils pratique pour maintenir de bonnes relations professionnelles

- Identifier et discuter des problèmes à mesure qu'ils surviennent. Soyez préparé à négocier une solution au problème.
- Assurer vous que la communication reste ouverte et continue. Une bonne idée c'est d'utiliser un carnet de communication pour informer tous ceux qui sont concernés, et répondre aux suggestions et recommandations décrits là-dedans.
- Discuter des aptitudes et les besoins particuliers à votre fils/fille et toutes les stratégies utilisés pour le/la soutenir avec la communication, le comportement ou dans des diverses situations dans la communauté ou dans la maison.

- Si les problèmes sérieux surviennent, documenter les dates, les heures, les problèmes et les inquiétudes. Il faut signaler le mauvais traitement ou les soupçons du mauvais traitement aux sociétés de l'aide à l'enfance. Cependant, dans ces situations vous voudrez probablement parler avec quelqu'un auquel vous faites confiance pour obtenir le soutien personnel et l'aide. Par exemple, votre médecin, infirmière, travailleur/travailleuse sociale ou un ami.
- Pour la programmation de qualité et/ou des services de thérapie, inviter le travailleur/la travailleuse CHAP à vous accompagner aux séances de thérapie pour observer le/la thérapeute travaillant avec votre fils/fille. Dans ce cadre, le travailleur/la travailleuse CHAP peut poser des questions au thérapeute et peut observer et exécuter le programme sous la supervision de l'expert. Ceci vous permet aussi à observer le travailleur/la travailleuse CHAP avec votre fils/fille.
- Discuter des activités, des coûts associés aux activités et des dépenses de déplacement avec le travailleur/la travailleuse. Le travailleur/la travailleuse n'est pas exigé(e) à payer les droits d'entrée, les coûts des activités ou les dépenses de déplacement (le kilométrage ou le transport en commun) pendant qu'il ou elle fournit le soutien. Rappeler vous que : dans de nombreux endroits dans la communauté, les individus ayant les handicaps et les travailleurs peuvent acheter les droits d'entrée et les coûts des activités au rabais.
- Former les travailleurs à l'usage correct des aides de communication, les appareils assistants ou équipement
- Personne que lui/elle qui est embauché(e) par la famille, ou inscrit au programme CHAP peut assurer le soin de l'individu. Si le travailleur/la travailleuse n'est pas capable de combler les heures requises, la famille est responsable de prendre des autres dispositions.



Example

CONTRAT POUR SERVICES

Entre

Parent / Tuteur

Et

Fournisseur de services

Le fournisseur de services s'engage à fournir des services de répit en tant que travailleur pour _____ et fournir de l'assistance aux parents / à la famille, ainsi que des activités de développement, qui peuvent inclure une formation aux habiletés sociales, d'orientation et de formation à la mobilité, la gestion du comportement, les loisirs et les activités de loisirs, l'intégration communautaire, les soins personnels et de surveillance, et / ou d'autres tâches connexes selon les besoins. Ces services seront fournis pour une période spécifiée et convenue durant la période de temps approuvée par le MSEJ, débutant

_____ et se terminant _____. Les services seront payés par le programme de services particuliers à domicile du MSEJ en coopération avec

_____ (la famille) d'un montant de \$ _____ par heure.

Il est convenu que les dommages aux équipements spéciaux encourus pendant que le travailleur est au travail ne sera pas la responsabilité du travailleur et la bonne utilisation sera démontrée.

Il est convenu qu'il s'agit d'un contrat de services particuliers à domicile et que le prestataire de services doit reconnaître la responsabilité de déclarer ce revenu et de payer tous les impôts y afférents.

Les parties ont accepté les termes et conditions qui précèdent sur le

_____ jour du mois de _____ dans l'année _____.

Fournisseur de services

Date

Parent / Tuteur

Date

SEUL/SEULE À LA MAISON

Une liste de contrôle pour les familles

Nous vous conseillons d'avoir ces informations disponibles pour le travailleur/la travailleuse quand il/elle est chez vous :

- Votre nom complet.
- Le nom de l'endroit où on peut vous contacter, le numéro de téléphone et l'heure de retour prévu.
- Le numéro de téléphone d'un voisin ou d'un membre de votre famille qu'on peut appeler pour l'aider si on ne peut pas vous joindre dans un cas d'urgence.
- Une liste des numéros à appeler dans un cas d'urgence. Vous pouvez laisser aussi de l'argent pour un taxi et la carte santé de votre fils/fille.
- Faire visiter le travailleur/la travailleuse votre maison, expliquant et montrant les téléphones, les serrures des portes, les systèmes de sécurité, le thermostat, les disjoncteurs, la fermeture de l'eau et où se trouve une lampe de poche.
- Les informations médicales, incluant des allergies, conditions médicales et l'administration des médicaments.
- Une révision des instructions spéciales et les équipements/appareils adaptatifs.
- Les clés de la maison.
- Une connaissance des règles de la maison, par exemple la discipline et le management de comportement, l'usage de la télé, le stéréo et le téléphone, les invités à la maison et les formes de récréation appropriés.
- Les instructions pour les repas, les collations et les horaires de l'alimentation/biberon.
- L'emplacement des et les instructions pour les vêtements, l'équipement et d'autres articles divers.
- Les instructions pour les routines et les besoins par exemple les histoires, le soin des dents, le bain, les veilles, l'heure de se coucher.
- Suggestions pour les activités.
- Les devoirs et/ou les tâches ménagères que vous encouragez votre fils/fille à achever.
- Les informations et/ou la conscience des animaux domestiques de la maison.
- Les règles de fumer chez vous.

Les Dix Commandements pour les familles avec des enfants ayant des besoins spéciaux (Jordanie Kathleen & Maureen Shaw)

Nous serons partisans pour notre enfant et famille et réussirons à respecter et à renforcer le caractère unique et l'individualité de tous concernés sous les yeux des autres.

Nous reconnaitrons l'humanité de tous les professionnels qui servent et qui soutiennent cette famille et n'oublions pas qu'ils sont uniques aussi, pas pires ou meilleurs que nous et qui ont choisi ce moyen pour gagner sa vie.

Nous réussissons à voir le professionnel comme notre égal, qui participe **ACTIVEMENT** dans l'association.

Nous prendrons la responsabilité pour notre enfant et nous l'aiderons et le soutiendrons en considérant leurs propres intérêts.

Nous reconnaitrons les professionnels comme les ressources et nous choisirons les professionnels qui montrent le respect pour l'enfant et la famille dans leurs actions et leurs attitudes.

Nous soulignerons les choses positives et garderons un sens de la mesure des choses négatives.

Nous nous assurons qu'en engageant des contrats pour les services, que les buts des services se concentrent sur l'enfant et la famille qui reçoivent les services et que les buts sont déclarés clairement et précisément.

Nous serons persévérant dans nos efforts d'avoir accès à l'information précise, complète et impartiale, pour essayer de prendre les décisions bien fondées pour et avec notre enfant.

Nous reconnaitrons notre vulnérabilité, sensibilité et relations émotionnelles dans un effort de diriger notre colère et nos frustrations d'une façon appropriée.

Nous réussissons à développer un sens de l'humour, à célébrer et à soutenir pour nos familles et nous-mêmes afin de bien participer dans tous les aspects de la vie communautaire.

